|  |
| --- |
| **[Votre Établissement] investit pour améliorer les conditions de travail des personnels et l’accueil des patients**  Présenté en juillet 2020, le Ségur comprend un plan d’investissement massif dans le système de santé afin d’améliorer le quotidien de ceux qui soignent. Près d’1,3 milliard d’euros est investi dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine.  **Une part de cette enveloppe consiste à soutenir les investissements immobiliers** – dits « investissements structurants » – des établissements de santé. Elle est destinée à **adapter significativement des locaux existants (remise à neuf, restructuration lourde, extension significative) mais également à construire ou reconstruire de nouveaux bâtiments.**  Cette enveloppe, financée en partie par l’Union Européenne, s’élève à 744 millions d’euros, en Nouvelle-Aquitaine. L’objectif est d’accompagner la **transformation de l’offre de santé en tenant compte du maillage territorial des soins et des nouvelles modalités de prises en charge des patients.**  **[Votre Établissement] a reçu XX€ pour améliorer les conditions de travail des personnels et l’accueil des patients.**  Dans ce cadre, notre établissement a pu [investir/rénover] …..  **C:\Users\sulecomte\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\Financé Par.png** |